



ECOFIP

Ingénierie & Financement Outre-Mer

ECOFIP EN QUELQUES CHIFFRES

NOS ATOUTS EXCLUSIFS



11^e

Année consécutive aux Palmarès de la Revue Gestion de Fortune -
Catégorie Monteur en Loi Girardin Industrielle



N°1 & 2

Sur le Podium, aux Palmarès 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2014 du Magazine
Investissement Conseils - Catégorie Monteur en Loi Girardin Industrielle

1,6 milliards

d'euros d'investissements financés
sur les 10 dernières années



211 millions

d'euros d'investissements réalisés
par ECOFIP en 2021 en Loi Girardin



15 630

Entreprises locataires
en cours



13 036

Investisseurs en cours



3 250

Entreprises financées en 2021
par ECOFIP



525

Partenaires CGP



Plus de 85

Salariés répartis sur l'ensemble
des DOM-COM et Paris à votre service



53

Agréments fiscaux délivrés par la DGI
pour ECOFIP entre 2012 et 2021



7

Bureaux ECOFIP dans le monde :
Martinique - Guadeloupe - Guyane - Réunion -
Nouvelle-Calédonie - Polynésie - Paris



Près de 0%

de redressement fiscal
des dossiers d'ECOFIP



LES 3 ATOUTS PRINCIPAUX D'ECOFIP POUR UN MONTAGE MAÎTRISÉ DES OPÉRATIONS EN GIRARDIN INDUSTRIEL :

- ✓ **La mutualisation et la diversification géographique** des investissements sur 5 à 7 sociétés, soit une trentaine d'exploitants / biens indépendants en tout.
- ✓ Le choix des sociétés et des matériels : une sélection de **biens notamment standards non spécifiques ou avec une demande forte et régulière.**
- ✓ Un réseau de 7 agences dans tous les DOM-COM et l'hexagone pour assurer une bonne gestion et un **réel suivi des investissements.**

LES GARANTIES D'ECOFIP POUR PROTÉGER L'INVESTISSEUR ET SA RÉDUCTION D'IMPÔT GIRARDIN :



ECOFIP dispose d'assurances et de garanties figurant parmi les meilleures du marché :

- ✓ **Assurance RC PRO** : ECOFIP a souscrit auprès de COVEA RISKS SA une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle portant le N° 115.420.459 à hauteur de 2 000 000 euros par sinistre et par an.
Souscription d'une deuxième police de 5 000 000 d'euros supplémentaires par sinistre et par an, portant ainsi le plafond de garantie RC PRO à hauteur de 7 000 000 d'euros par sinistre et par an pour ECOFIP.
- ✓ **Assurance RC et Assurance Dommages Chapeau Exploitants** : en cas d'accident d'un matériel exploitant non ou mal assuré, ECOFIP protège les investisseurs - associés des sociétés (SNC ou SAS) des demandes éventuelles de réparation en responsabilité civile et des pertes financières locatives.
- ✓ **Assurance EXCLUSIVE chapeau requalification fiscale** : intégrée aux contrats d'assurance Chapeau, cette assurance exclusive couvre le montant de la réduction d'impôts des investisseurs dans le cas d'une remise en cause de l'avantage fiscal liée à la perte totale des biens loués en cas de sinistre, l'agissement délictueux d'un intermédiaire ou d'un locataire, ou toute faute dont ECOFIP serait victime.
- ✓ **Garantie GPLUS - optionnelle** : pour garantir quoiqu'il arrive 100 % de la réduction d'impôts.



ECOFIP
Ingénierie & Financement Outre-Mer



01 53 04 90 53



paris@ecofip.com



11, rue Dosne - 75116 Paris